

PROGRAMME DÉTAILLÉ

ARCHITECTURE – JURIDIQUE ET MARCHÉS

Réf. AR06023 **LE CONTRAT DANS LA MAITRISE D'OEUVRE** MODALITES DE PASSATION, REDACTION, EVOLUTION D'UN CONTRAT

PUBLIC :

Architectes, maîtres d'œuvre, économistes ou toute personne souhaitant maîtriser les différentes modalités, la rédaction et l'évolution d'un contrat.

PRÉ-REQUIS :

Avoir des connaissances de base relatives à la construction.

OBJECTIFS :

La formation sur le CONTRAT DANS LA MAITRISE D'OEUVRE a pour objectifs de :

- Maîtriser les modalités de passation, la rédaction et l'évolution d'un contrat.

DURÉE :

2 jours.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :

Formation dispensée par un formateur spécialisé en marchés de travaux.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

LIEU DE FORMATION :

En stage ou en intra.

EFFECTIF :

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 15/04/21 Dernière mise à jour 15/04/21 Version : 1

Vous avez un besoin de formation sur **LE CONTRAT DANS LA MAITRISE D'OEUVRE** ? Profitez de nos solutions formatives dédiées à vos besoins et adaptées à votre activité professionnelle. Nos formateurs sont des professionnels recrutés pour leur expérience professionnelle et leur expertise. Nos consultants traceront avec vous un programme ciblé sur les précisions de vos demandes.

Partout en France : Amiens, Angers, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Le Havre, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Perpignan, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Villeurbanne...

CONTENU

Notion de contrat

- Formation du contrat : la rencontre des consentements
- Obligations préalables : information et conseil
- Preuve que les obligations préalables ont été remplies
- Forme du contrat : la forme écrite nécessité ou obligation ?
- Preuve de l'existence du contrat
- Finalité du contrat : définir le but pour déterminer le contenu

Contenu "essentiel" du contrat

- Identité des contractants
- Objet du contrat : étendue de la mission, ce qui est inclus, ce qui est exclu, ce qui est en option, sort des conseils et échanges postérieurs à la signature du contrat (oralité, mails, sms...)
- Définir les obligations des intervenants : de l'architecte, du client, réflexes à avoir en cas de non-respect volontaire ou involontaire des obligations, possibilité de prévoir une clause aux fins d'anticiper le non-respect des obligations du client
- Honoraires : fixation et modalités de paiement, définition du montant, ce qui est compris / ce qui est exclu.
- Modalités de paiement : type de paiement / calendrier, garantie de paiement, évolution du montant : les options / le coût de la construction
- Définir la durée de la prestation : calendrier de mise en œuvre, pénalités de retard et leur modalité d'application
- Les modalités de suspension et/ou résiliation, sur initiative de l'architecte, sur initiative du MO, indemnisation en cas de résiliation anticipée, le droit de rétractation et sa mise en œuvre
- Les responsabilités : Différentes garanties : GPA / GPF / décennale, obligation de résultat et cause étrangère, clause d'irresponsabilité, clause excluant la solidarité
- Les assurances, la décennale, la dommage ouvrage.

Contenu "optionnel" du contrat

- Protection de l'œuvre : les droits de propriété intellectuelle
- Encadrement de l'évolution des demandes du client
- Les modalités de règlement des litiges
- La cession du contrat

Faire évoluer un contrat : l'avenant

- Forme de l'avenant
- Contenu de l'avenant

Les incidents d'exécution

- Comment gérer les imprévus : réflexes à adopter / démarches à entreprendre / documents type à créer
- Comment protéger sa responsabilité : réflexes à adopter

Fin de formation

- Conclusions.
- Test de niveau et correction.
- Évaluation qualitative.
- Validation des acquis.
- Remise de l'attestation de formation.
- Remise d'un support de cours et documents annexes.